

# À Sciences Po Paris, des points bonus accordés pour l'utilisation de l'écriture inclusive

Par **Wally Bordas** • Publié le 25/02/2021 à 16:52 • Mis à jour le 25/02/2021 à 18:04



104

**INFO LE FIGARO - Plusieurs étudiants attestent, preuves à l'appui, qu'ils ont effectivement été poussés à utiliser l'écriture inclusive dans un partiel de sociologie.**

À Sciences Po Paris, des étudiants ont bien été poussés à utiliser l'écriture inclusive au cours d'un partiel. Et ce, lors des deux dernières années universitaires. Le Figaro a pu se procurer une copie de cet examen qui concerne un cours de sociologie réservé aux élèves de deuxième année de bachelor ayant choisi la majeure économie et société. Mis en ligne sur le Moodle (plateforme d'apprentissage en ligne, ndlr) de Sciences Po Paris, le document précise dans ses consignes que l'écriture inclusive «est encouragée» mais que «son non-usage ne sera pas pénalisé, les étudiant.e.s étrangers.ères pouvant avoir davantage de difficultés

à la mettre en œuvre». «*Toutefois, un demi-point "bonus" sera attribué à celles et ceux qui tenteront de l'utiliser*», indique le document. La suite de l'énoncé explique aux étudiants [l'utilisation du point médian](#), l'une des pratiques les plus répandues de cette graphie.

» LIRE AUSSI - [Comment l'écriture inclusive prend le pouvoir à l'université](#)

## «Il nous a dit que ceux qui n'utiliseraient pas l'écriture inclusive seraient pénalisés»

Selon plusieurs élèves, E.B, l'enseignant en charge de ce cours magistral sur «les grandes questions de la sociologie au prisme du genre» a incité à plusieurs reprises ses élèves à employer cette graphie. «Il nous a dit que ceux qui n'utiliseraient pas l'écriture inclusive lors du partiel seraient pénalisés», explique un étudiant ayant suivi le cours en 2019-2020. Mais les propos de l'enseignant suscitent à l'époque une levée de boucliers chez une partie des élèves ainsi que chez certains chargés de TD.«Cela a interpellé un certain nombre d'entre nous et l'affaire est remontée jusqu'au directeur du campus de Paris. Par la suite, l'enseignant est revenu sur ce qu'il a dit et a préféré la solution des points bonus», ajoute-t-il.

Un autre étudiant enchérit: «Après cette petite polémique, l'enseignant nous a fait comprendre qu'il n'y aurait pas de pénalité mais une petite valorisation. Mais en définitive, je ne pense pas que cela ait été le cas puisque j'ai obtenu une bonne note sans le faire», explique-t-il. Son autre camarade, lui, s'est bel et bien forcé à utiliser la graphie en question: «Je ne voulais pas perdre de points à cause de cette histoire, donc j'ai fait de l'écriture inclusive à petite dose en utilisant des mots épicènes. Je n'ai jamais su si j'avais eu des points en plus», nuance-t-il toutefois.

Contactées par *Le Figaro*, l'association étudiante Nova ainsi que l'UNI confirment ces témoignages. «Nous avons reçu depuis quelques jours plusieurs messages d'étudiants qui vont dans ce sens et nous trouvons cela scandaleux. Employer l'écriture inclusive en examen à Sciences Po Paris ne devrait pas permettre d'avoir une meilleure note que les autres», estime Quentin Coton, le responsable de la section UNI de Sciences Po. Ce que confirme également un enseignant historique de l'école. «Il y a quelques jours, quand la

polémique a éclaté, je pensais que c'était totalement faux. Puis j'ai creusé et je vous confirme que des étudiants ayant utilisé l'écriture inclusive ont bel et bien été favorisés dans cet enseignement», assure-t-il.

## Une polémique lancée par la députée Annie Genevard

Jeudi dernier, sur RMC, lors d'une émission des «Grandes Gueules» consacrée à l'écriture inclusive, Annie Genevard, députée Les Républicains et vice-présidente de l'Assemblée nationale avait affirmé qu'«à Sciences Po, une copie qui n'est pas rendue en langue inclusive est pénalisée, c'est insupportable». Une phrase qui avait fait énormément réagir sur les réseaux sociaux, de nombreux élèves et enseignants de l'école évoquant une «fake news». «C'est complètement faux. Je le sais bien, j'y enseigne et je note les copies des étudiants», avait par exemple tweeté François Gemenne, enseignant-chercheur dans la prestigieuse institution. L'information est immédiatement démentie par le service de communication de Sciences Po Paris et différents médias affirment dans la foulée que l'information est fausse.

Hier soir, l'association Nova, très influente dans l'école, qui a d'abord affirmé par l'intermédiaire de son président, Raphaël Zaouati, que l'information était erronée, a finalement publié un communiqué de presse pour signifier le contraire. «Nous avons démenti (...) cette pratique qu'aucun d'entre nous n'avait jamais subie ni constatée (...) mais depuis quelques jours, plusieurs d'entre vous nous ont écrit pour nous signifier que lors d'au moins un examen final, celui de sociologie de deuxième année sur le campus de Paris, l'usage de l'écriture inclusive avait été effectivement favorisé au détriment de l'écriture normale», écrit l'association.

«Plus exactement, un demi-point bonus a été accordé aux étudiants qui s'essayaient aux points médians, aux "iels" et autres "celleux", alors même que la position officielle de Sciences Po est, tout au contraire, de ne pas faire usage de ces signes et termes», précise Nova. Joint par Le Figaro, Raphaël Zaouati, son président, insiste sur le fait qu'il «tenait vraiment à cette mise au point». «Ce que j'avais dit n'était pas vrai, j'ai donc préféré corriger. C'est ultra-minoritaire, mais cela existe effectivement, il convenait de le préciser», explique-t-il.

Contactée par Le Figaro, l'administration précise qu'elle n'a pas encore pu vérifier les faits «sur ce cas précis». Elle assure toutefois qu'«au niveau de la scolarité, aucune consigne en ce sens n'a jamais été adressée ni aux enseignants ni aux étudiants».

**À VOIR AUSSI** - Écriture inclusive: faut-il l'interdire dans l'administration?



Discute avec un étudiant pour trouver ta formation

J'y vais